

RÉFÉRENT HARCÈLEMENT

Réf
RRHREFHAR-FAI7

Modalité
Présentiel

Durée
1.0 jour(s) - 7.0h

Nb stagiaires
10



OBJECTIFS

A l'issue de cette formation vous serez capable de :

- Comprendre le cadre légal.
- Identifier les situations de harcèlement.
- Adopter une posture d'écoute et de prévention.
- Savoir orienter les personnes concernées.
- Être acteur de la démarche de prévention.



A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Public

Référénts harcèlement, (Élus CSE / CSSCT, RH, référents internes).

Pré-requis

Aucun.



CONTENU

Contexte juridique

- Définitions.
- Textes de loi.
- Responsabilités des acteurs.

Les différentes formes de violences au travail

- Physiques.
- Verbales.
- Ecrites.
- Comportementales.
- Morales, psychologiques.
- Sexistes et sexuelles.

Savoir identifier les faits de harcèlement (moral et sexuel)

- Définitions juridiques.
- Etudes de cas.

- Exemples d'agissements pouvant être assimilés à du harcèlement moral ou sexuel.
- Différence entre agissements sexistes et harcèlement sexuel.

Les moyens de prévention

- Outils, actions collectives, communication.
- Exemple de charte de prévention des violences au travail.
- Exemple de procédure de signalement et d'enquête interne en cas de suspicion de harcèlement.

La posture du référent

- Savoir repérer les signaux faibles.
- Ecoute active, cadre de l'entretien, confidentialité.

Savoir conduire un entretien avec une victime, une personne suspectée ou un témoin

- Conseils pratiques.
- Mise en situation.



PÉDAGOGIE

Conçue pour favoriser l'appropriation des nouvelles compétences, cette formation est opérationnelle et concrète.

La pédagogie est interactive et participative, et s'appuie en permanence sur la réalité et l'expérience des participants et du formateur.

La formation sera ponctuée de :

- Travaux en sous-groupes (workshops) et en classe inversée.
- Etudes de cas.
- Mises en situation.



GESTION DES ACQUIS

Méthodes d'évaluation

- **Évaluation pré-formative** : Une grille d'auto-positionnement est transmise aux apprenants en amont de la formation pour faire un auto-diagnostic de leurs compétences.
- **Évaluation de suivi** : Évaluation du développement des compétences via la grille d'auto-positionnement remplie à l'issue de la formation.
- Évaluation à chaud de satisfaction fournie par REZO.
- **Évaluation des acquis** : Le/la formateur/trice remplit à son tour une grille de validation des acquis basée sur les compétences et connaissances acquises.
- Attestation de fin de formation REZO.



FORMATEUR ET PARTENAIRE

Ingénieur en prévention des risques professionnels et conseiller RPS - QVCT, notre partenaire a occupé la fonction d'IPRP / Expert prévention durant 10 ans au sein d'un service de prévention et de santé au travail. Il a également été expert CSE (ex CHSCT) intervenant en cas de risque grave ou de réorganisation impactant les conditions de travail. Il intervient comme consultant depuis plus de 12 ans. Il pilote, accompagne, aide, facilite, sensibilise ou forme les acteurs de l'entreprise sur des sujets en lien avec la prévention des risques professionnels, le management de la santé - sécurité au travail, l'organisation du travail et l'amélioration de la QVCT. Son parcours professionnel lui a permis d'encadrer des équipes, de piloter des projets et d'intervenir auprès de centaines d'établissements, tous secteurs confondus.



ACCESSIBILITÉ

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les solutions.